

LA PHÉNOMÉNOLOGIE DE L'EXPÉRIENCE MORALE CHEZ KANT

Claude PICHÉ
(Université de Montréal)

Une question surgit d'emblée à la lecture du titre ci-dessus: sommes-nous autorisés à prétendre qu'en morale Kant a recours à une méthode phénoménologique? Rien n'est moins sûr, du moins au premier abord. On sait, en effet, que Kant réserve le mot phénoménologie exclusivement à sa philosophie de la nature. Le terme caractérise plus précisément le quatrième chapitre des *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*, où les mouvements des corps sont envisagés dans leur rapport aux catégories de la modalité. Parce que ces mouvements se présentent comme des phénomènes (*Erscheinungen*), Kant est fondé à parler de phénoménologie, pour autant toutefois que cette discipline nous montre en quoi les phénomènes parviennent à constituer une "expérience". Selon cette conception, la phénoménologie ne retrace que la transformation (*Verwandlung*¹) du simple phénomène en expérience, donc de la donnée sensible à l'objet proprement dit. La phénoménologie, prise en ce sens, précise alors dans quelle mesure les phénomènes du mouvement sont régis par des rapports déterminés, qui s'expriment dans des principes. Or ceux-ci sont, en dernière analyse, des "principes métaphysiques", c'est-à-dire des

¹ Les références aux œuvres de Kant donnent d'abord la tomaisson (en chiffres romains) et la pagination de l'édition de l'Académie (Ak.), suivies de la pagination de la traduction française. Kant, *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*, Ak. IV, 477, 555; tr. De Gandt (La Pléiade), p. 375, 479.

déterminations *a priori*. S'il est un sens général que l'on peut retenir de la définition kantienne du terme phénoménologie dans l'ouvrage de 1786, c'est en somme le suivant: il s'agit d'une méthode servant à montrer les *a priori* à l'œuvre dans l'expérience phénoménale. Est-il possible de transposer une telle méthode dans le champ de la philosophie pratique? Sans doute. Mais pour l'instant essayons de cerner de plus près la conception kantienne de la phénoménologie.

Dans le texte en question, Kant prend soin de signaler la particularité de sa conception en introduisant une définition négative de la phénoménologie: en aucun cas ne peut-il s'agir à ses yeux d'une discipline traitant de l'apparence (*Schein*). La précision est d'importance, puisqu'elle marque très clairement une distance relativement à la conception de Lambert telle qu'exposée dans le *Nouvel Organon* (1764). D'après Lambert, la démarche de la phénoménologie consiste essentiellement à porter attention à la présence de l'apparence dans la connaissance afin d'éviter qu'elle n'induisse en erreur, à la façon dont, par exemple, la science de l'optique explique l'engendrement des illusions visuelles. La phénoménologie de Lambert vise donc à dégager la part d'apparence dans l'expérience, y compris dans le champ de l'expérience morale². Kant s'oppose toutefois fermement à cette compréhension du terme qui présente le risque, en regard de la philosophie critique, de semer la confusion entre le phénomène proprement dit et l'apparence. Le phénomène ne doit sous aucun prétexte être assimilé à l'apparence et Kant élimine de sa conception de la phénoménologie toute connotation qui impliquerait une dénonciation de la tromperie, ou une mise au jour du mécanisme de l'illusion³.

² Voir à ce sujet la section IV de sa Phénoménologie intitulée "Von dem moralischen Schein", *Neues Organon oder Gedanken über die Erforschung und Beziehung des Wahren und dessen Unterscheidung vom Irrtum und Schein*, tome II, Leipzig, Johann Wenzler, 1764, p. 300-318; tr. G. Fanfalone, *Nouvel Organon. Phénoménologie*, Paris, Vrin, 2002, p. 95-108. "Le bien, tout autant que le vrai, peut être lié au concept d'apparence, parce qu'il y a, entre sembler bon et être bon (§13), une pareille différence qu'entre sembler vrai et être vrai", *ibid.*, p. 234; tr., p. 44. Cf. p. 301; tr., p. 96.

³ La critique du concept de phénoménologie comme science de l'apparence se trouve en Ak. IV, 554-555; tr., p. 478-479. Le fait que Kant reprenne sa critique de la confusion de l'apparence et du phénomène l'année suivante (1787) dans une remarque ajoutée à l'Esthétique transcendantale de la *Critique de la raison pure* prouve en outre que c'est Lambert qui est en fait visé par là. Celui-ci avait en effet adressé à Kant dans une lettre du 13 octobre 1770 une critique touchant la *Dissertation*. Selon la lecture que faisait Lambert de la théorie de l'espace et du temps qui y est exposée, le monde phénoménal serait un monde de

Il va de soi que nous sommes autorisés à voir dans les grands textes que Kant a consacrés à la philosophie pratique une phénoménologie de l'expérience morale au sens restreint qu'il donne à ce mot: mettre en lumière les *a priori* du comportement moral à l'aide de l'observation attentive des phénomènes. Toutefois, et telle sera la thèse défendue ici, on ne rendrait pas justice à la richesse de la démarche kantienne dans le domaine de la philosophie morale en se limitant au concept de phénoménologie qu'il a indiqué dans les *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*. Il n'est évidemment pas question de plaquer sur ses textes un concept de phénoménologie qui leur serait parfaitement étranger et qui leur ferait violence⁴. Au contraire, il faut montrer que les ressources pour procéder à cette extension du champ sémantique de ce concept se trouvent bel et bien dans le corpus kantien, qu'elles y sont même présentes de manière littérale, pour autant que l'on accepte d'envisager – contre Kant, mais aussi avec Kant – la "phénoméno"- "logie" dans l'esprit de Lambert et d'y inclure ce célèbre philosophème kantien qu'est la "logique de l'apparence". Il s'agit bien sûr de l'expression avec laquelle Kant caractérise dans la *Critique de la raison pure* la Dialectique transcendantale, savoir la dénonciation de l'illusion à l'aide de l'explication du mécanisme de sa production. Si l'on nous accorde d'utiliser et de mettre à l'épreuve ce concept élargi de phénoménologie, nous allons voir qu'il jette un éclairage inédit sur la morale kantienne de la maturité en nous aidant à en lire la genèse progressive dans l'itinéraire intellectuel de Kant, et ce, sans négliger les errances et les tâtonnements.

l'apparence (*Schein*), un monde illusoire à tel point englobant que rien ne le distinguerait du monde vrai. On comprend qu'à partir de ce moment, et à plus forte raison après l'accusation d'idéalisme portée contre la *Critique de la raison pure*, Kant n'ait jamais pu tolérer que l'on identifie le phénomène (*Erscheinung*) à l'apparence (*Schein*). Cf. la lettre de Lambert à Kant du 13 octobre 1770, dans *Kant's Briefwechsel*, Ak. X, 110; tr. M.-C. Chailiol et coll., *Kant, Correspondance*, Paris, Gallimard, 1991, p. 81-82. Kant, *Critique de la raison pure*, B 69/71.

⁴ La tentative de R. Findler de cerner la philosophie morale de Kant à l'aide d'une grille de lecture empruntée à la phénoménologie de Husserl n'est, à cet égard, pas très convaincante. Cf. Richard Findler, "Kant's Phenomenological Ethics", *Research in Phenomenology*, 27 (1997), p. 167-188. Faisant fi de la terminologie husserlienne, l'interprétation phénoménologique de la loi morale par Jean Grondin est beaucoup plus réussie. Jean Grondin, "La phénoménologie de la loi morale", dans F. Duchesneau, G. Lafrance et C. Piché, *Kant actuel. Hommage à Pierre Laberge*, Montréal/Paris, Berllarmin-Vrin, 2000, p. 51-65.

Dans ce qui suit, nous allons utiliser comme texte de référence celui qui représente la position à peu près définitive de Kant en matière de philosophie morale, la *Critique de la raison pratique*, en déployant l'approche phénoménologique kantienne tant en son sens premier, officiel (le passage des phénomènes aux *a priori*) qu'en son sens second, implicite (le détour par l'illusion). Il importe tout d'abord (1) de dégager la base phénoménale dont se sert Kant dans la seconde *Critique* pour se ménager un accès à l'expérience morale: l'entendement commun. Or il s'avère que cette voie d'accès à l'expérience morale n'est pas la première qui se soit présentée à Kant dans ses recherches en cette matière. La *Critique de la raison pratique* expose en fait ce qu'il faut bien considérer comme le point d'aboutissement de longues et laborieuses recherches sur le principe de la moralité. En vérité, Kant a d'abord jeté son dévolu non pas sur l'entendement commun, mais sur un sentiment commun à tous les humains, le sentiment moral. L'importance de la théorie du sens moral de Hutcheson pour le jeune Kant est certes bien connue (2), mais même après son abandon (3) dans la *Dissertation de 1770*, elle ne continue pas moins de laisser son empreinte sur la configuration même de la philosophie morale de la seconde *Critique*. Kant dénonce bien sûr le caractère illusoire de la théorie du sens moral, à l'instar de ce qu'il avait fait dans la première *Critique* à l'aide de sa logique de l'apparence (4). Mais ce n'est pas parce que la Dialectique démasque l'apparence liée au sentiment moral – qui le fait passer pour le principe de la moralité – que Kant doit se résoudre à le priver de tout rôle dans sa philosophie pratique. Il aborde aussi cette question dans la partie positive de la seconde *Critique*, l'Analytique de la raison pure pratique. Après avoir mis en lumière le caractère exemplaire de la raison commune pratique pour la philosophie morale (5), il aborde ce qui, abstraction faite du danger de méprise qu'il présente, demeure un phénomène constant de la vie éthique, le sentiment moral. Celui-ci voit son statut se préciser dès lors que l'on découvre qu'il n'est rien d'autre que le sentiment de respect (6).

1. La base phénoménale de la *Critique de la raison pratique*

Dans l'importante section qui vient clore la première partie de la *Critique de la raison pratique*, et qui a pour titre "Examen critique de l'Analytique de la raison pure pratique", Kant constate une nette

différence entre la première et la seconde *Critique*. Il note en effet que la théorie philosophique de la morale dans la seconde *Critique* ne peut chercher de point d'appui ailleurs que dans l'expérience morale quotidienne. Ceci fait contraste avec la philosophie théorique qui, pour appuyer ses développements, peut tirer ses exemples d'un discours hautement spécialisé: la science. On se rappelle ainsi la démarche des *Prolégomènes*, qui s'en remettent au "fait" de la science pour illustrer la présence d'*a priori* dans la connaissance humaine. La méthode analytique utilisée dans ce texte y invite d'ailleurs tout naturellement: les principes des sciences tiennent leur nécessité et leur universalité d'éléments purs qui ressortissent à la philosophie transcendantale. L'avantage que présente la science sur la connaissance commune tient à ceci que le caractère méthodique de la démarche scientifique contribue à délimiter avec précision l'intervention des éléments empiriques, en marge des intuitions et des concepts purs.

En revanche, bien que la base phénoménale de la théorie morale ne soit pas une science méthodique⁵, mais plutôt l'"usage pratique le plus commun de la raison", Kant ne prétend aucunement que ce point de départ dans la vie quotidienne place la philosophie pratique dans une situation moins avantageuse. Car d'emblée, la raison "la plus commune" établit sans peine le partage entre les motivations sensibles et égoïstes d'une action, et son intention purement morale. L'entendement commun⁶ est tout à fait apte à accéder au niveau de rationalité propre à la loi morale. "Quelle forme, dans la maxime, se prête à la législation universelle et quelle forme ne s'y prête pas, l'entendement le plus commun peut le discerner sans instructions particulières⁷." C'est dire que, dans une démarche analytique,

⁵ Kant, *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 91; tr. L. Ferry et H. Wismann (La Pléiade), p. 719.

⁶ Ou la "raison commune", Kant semble ici employer indifféremment ces deux expressions. Dans son ouvrage *Kant et la genèse de la subjectivité esthétique*, Paris, Vrin, 1999, Daniel Dumouchel démontre que cette habitude de confondre entendement et raison, en dépit des distinctions terminologiques officielles, n'est pas nouvelle chez Kant. Cf. p. 120-121.

⁷ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 27; tr., p. 639. "Il suffit d'analyser le jugement que les hommes portent sur la conformité de leurs actions à la loi; et l'on trouvera toujours que, quoi que puisse objecter l'inclination, leur raison cependant, incorruptible et contrainte par elle-même, confronte chaque fois la maxime de la volonté dans une action avec la volonté pure, c'est-à-dire avec elle-même, en tant qu'elle se considère comme pratique *a priori*." Ibid., Ak. V, 32; tr., p. 645.

l'entendement commun peut tout aussi bien servir de point de référence en morale que peut le faire la science en philosophie théorique. Ce n'est du reste pas un hasard si la *Fondation de la métaphysique des mœurs*, dont le mode analytique d'exposition est similaire à celui des *Prolegomènes*, est inaugurée par une section intitulée "Passage de la connaissance rationnelle commune de la moralité à la connaissance philosophique"⁸. À l'évidence, la raison commune n'accède pas sans plus au plan de la théorie philosophique comme telle, mais elle a d'emblée accès à la rationalité propre à la loi morale en vertu d'une métaphysique "obscurément conçue"⁹. Dans ces conditions, la tâche de la philosophie consiste à poursuivre et à systématiser le travail de discernement opéré par l'entendement commun dans les cas particuliers, en vue de parvenir à une pleine élaboration des règles *a priori* du jugement moral. Quoi que l'on dise, le discours philosophique doit nécessairement être précédé ici par la raison commune.

Ainsi, dans la *Fondation de la métaphysique des mœurs* tout autant que dans la *Critique de la raison pratique* qui, elle aussi, retrace la loi morale au sein de l'expérience quotidienne, il est possible de dire que Kant se livre à une véritable phénoménologie de l'expérience morale au sens où l'entendent les *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*: il s'agit de distinguer et de dégager au sein de la phénoménalité des actions morales les éléments purs qui les structurent et qui peuvent être d'entrée de jeu aisément identifiés par l'entendement commun. Il n'y a donc rien qui s'oppose à ce que l'on qualifie la démarche de l'Analytique de la raison pure pratique de phénoménologie de l'expérience morale. Cette désignation semble en effet fort bien caractériser la voie adoptée par Kant dans la première partie de sa seconde *Critique*, à savoir celle qui correspond à ce que la *Critique de la raison pure* qualifiait de logique de la vérité. Et l'allure *more geometrico* qu'a voulu donner Kant à cette partie de son ouvrage (définitions, théorèmes, corollaires, scolies, problèmes etc.¹⁰) ne change rien à cet état de choses.

Or la seconde *Critique* comporte aussi, il ne faut pas l'oublier, une Dialectique de la raison pure pratique. Comme nous pourrions le voir

⁸ Kant, *Fondation de la métaphysique des mœurs*, Ak. IV, 393; tr. A. Renaut, p. 59.

⁹ Kant, *Métaphysique des mœurs*, Doctrine de la vertu, Ak. VI, 376; tr. A. Renaut, p. 213.

¹⁰ Voir la table des matières de l'édition française (La Pléiade), p. 1595.

plus loin, Kant y dénonce, tout comme dans la Dialectique transcendante de la première *Critique*, les sophistications pernicieuses d'une spéculation philosophique mal avisée. Cette seconde partie pourrait cependant apparaître somme toute assez secondaire, si elle ne faisait état d'une illusion à laquelle la raison est toujours à nouveau susceptible de succomber, à laquelle à vrai dire Kant a déjà lui-même prêté crédit. On doit dès lors changer de registre phénoménologique et passer à la logique de l'illusion, non pas uniquement pour la dénoncer et la reléguer au second plan, mais pour réaliser qu'un phénomène, encore qu'il soit mal interprété et que la duperie soit démasquée, ne conserve pas moins toujours son statut de phénomène. À cet égard, la découverte de l'illusion oblige à rechercher le véritable sens d'un phénomène, en l'occurrence ici le sentiment moral. C'est dans la perspective d'une logique de la découverte (à laquelle Kant a été malgré lui soumis dans les années 1760), que la *Critique de la raison pratique* peut considérer la dialectique de la raison pure pratique comme l'"égarement le plus bienfaisant", dans la mesure où elle "fait découvrir... ce qu'on ne cherchait pas et ce dont on a pourtant besoin"¹¹. Il va de soi que le résultat concret de cette dialectique sera la juste détermination des rapports des deux éléments du souverain bien (vertu et bonheur), comme objet complet d'une raison pure pratique. Mais, comme nous allons le voir, l'illusion qui soutient cette dialectique recèle aussi des enseignements quant à la véritable fonction du sentiment moral, par-delà la méprise qui en fait le principe du jugement moral.

2. Kant et la théorie du sens moral de Hutcheson

Au milieu des années 1760, Kant pouvait encore dire des philosophes anglais, et parmi eux au premier chef de Hutcheson, qu'ils s'avèrent être ceux qui "sont allés... le plus loin possible dans la recherche des principes de toute moralité"¹². Dans cet éloge, il faut également lire une critique indirecte de l'école rationaliste wolffienne dans laquelle Kant a été formé à la philosophie et qui malgré tous les efforts déployés n'est pas parvenue à établir le principe de la moralité,

¹¹ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 107; tr., p. 739.

¹² Kant, *Announce pour le semestre d'hiver 1765-1766*, Ak. II, 311; tr. J. Ferrari (La Pléiade), p. 521.

celui qui permet de distinguer concrètement le bien du mal. Il semble que la raison, du moins à cette étape de l'itinéraire de Kant, ne soit pas l'instance appropriée pour répondre de manière pleinement satisfaisante à cette question. C'est bien plutôt le sentiment moral, tel qu'exposé par Hutcheson, qui dans les faits sert de critère ultime pour le jugement moral:

...la distinction entre le bien et le mal et le jugement sur la moralité peuvent être connus par le cœur humain de manière facile et exacte, directement et sans le détour des démonstrations, grâce à ce qu'on appelle le sentiment... pour cette raison, la question est déjà le plus souvent résolue avant les motifs rationnels¹³...

Il importe de remarquer le rôle secondaire qui est dévolu ici aux "motifs rationnels" au profit du sentiment. Ce texte de 1765 est en vérité tout à fait en accord avec les pistes de réponse à la question du jugement moral que Kant avait envisagées quelques années plus tôt dans sa contribution au concours de l'Académie des sciences de Berlin, *Recherche sur l'évidence des principes de la théologie naturelle et de la morale*, texte publié en 1764, mais qui fut rédigé en 1762. Il s'agit là d'un document privilégié pour faire le point sur cette phase cruciale dans l'évolution de la théorie kantienne de la morale.

La section qui touche les questions morales se situe à la toute fin du texte et tient en quelques pages¹⁴, qui sont néanmoins fort instructives. Comme Kant l'avoue en conclusion, il est difficile de déterminer avec une parfaite certitude la part qui revient à la faculté de connaître et celle qui ressortit au sentiment dans l'établissement du principe de la morale. C'est que Kant conserve, dans sa résolution du problème, des éléments empruntés à la philosophie pratique wolffienne tout autant qu'à la philosophie écossaise du sens moral. Il est à cette époque incapable de faire l'économie de l'une ou de l'autre tendance. Or, l'élément rationnel, même s'il doit être conservé, est sans contredit celui dont le rôle apparaît comme le plus superficiel. En effet, si Kant maintient le principe de la perfection ("Accomplis la plus grande perfection qu'il t'est possible", et sa contrepartie négative "Abstiens-toi de ce qui s'oppose à la plus grande perfection dont tu es

¹³ Annonce pour le semestre d'hiver 1765-1766, Ak. II, 311; tr., p. 520.

¹⁴ Kant, *Recherche sur l'évidence des principes de la théologie naturelle et de la morale*, Ak. II, 298-301; tr. J. Ferrari (La Pléiade), 245-249.

capable"), il est contraint d'admettre que ce principe en reste au plan purement formel: le principe de la perfection est en réalité une formule vide puisqu'en lui-même il ne peut déterminer concrètement en quoi consiste le bien. Il sert de caution rationnelle à l'obligation en général mais, comme c'est aussi le cas du principe d'identité en philosophie théorique, il n'établit encore rien quant au contenu. Ce rôle de détermination est réservé aux principes matériels qui, pour leur part, ne peuvent être sanctionnés que par un sentiment immédiat. L'assentiment provient plus précisément de l'"effet immédiat de la conscience du sentiment de plaisir" éprouvé face à des maximes telles que: "Aime celui qui t'aime". Cette règle est en fait un principe matériel, qui demeure en lui-même indémontrable. La seule instance qui peut inciter à l'admettre réside dans le sentiment d'approbation qu'il suscite spontanément dans l'agent moral. Dans ses *Leçons de morale*, contemporaines de cet écrit, Kant va même jusqu'à donner une forme impérative à ce principe matériel ultime: "Agis d'après ton sentiment moral", ce principe étant qualifié à cette époque de "seule règle morale"¹⁵. Il est aisé de constater jusqu'à quel point les principes matériels sont l'instance véritablement déterminante pour la morale de cette époque.

Or, si ces principes matériels sont indémontrables, c'est parce qu'ils représentent aux yeux de Kant une donnée ultime, irréductible. Le critère de tels principes se trouve en effet dans un sentiment de plaisir. Et celui-ci constitue une représentation inanalysable, indécomposable, au-delà de laquelle il serait vain de vouloir remonter. Il s'agit d'un critère immédiat, si bien que la médiation conceptuelle propre à la raison ne peut servir à le déduire et à le fonder. La raison n'intervient tout au mieux qu'après-coup, comme nous allons le voir. Par là Kant demeure, il faut l'avouer, très proche de l'esprit et de la lettre des thèses de Hutcheson¹⁶. C'est Hutcheson qui estime que le sentiment d'approbation et de condamnation qui se manifeste au spectacle d'une bonne ou d'une mauvaise action est très vraisemblablement une idée simple, qui ne peut être expliquée plus avant¹⁷. C'est également

¹⁵ Kant, *Praktische Philosophie Herder*, Ak. XXVII, 16.

¹⁶ Kant connaissait les traductions suivantes des œuvres de Hutcheson: *Abhandlungen über die Natur und Beherrschung der Leidenschaften und Neigungen und über das moralische Gefühl insbesondere* (Leipzig, 1760) et *Untersuchung unserer Begriffe von Schönheit und Tugend in zwei Abhandlungen* (Francfort et Leipzig, 1762).

¹⁷ Francis Hutcheson, *An Inquiry into the Original of our Ideas of Beauty and Virtue*.

Hutcheson qui écarte la raison des principes matériels en morale. Il examine la thèse traditionnelle voulant que l'approbation soit issue du constat de la raisonnable (*reasonableness*) de la maxime, pour conclure que la raison ne prend aucune part à l'évaluation du bien moral. Parce qu'il a une conception essentiellement théorique de la raison, comme faculté de conduire des raisonnements, il ne lui concède aucune dimension pratique, si ce n'est celle, technique, de déterminer les moyens appropriés en vue d'une fin¹⁸. Ce qui revient à ne lui reconnaître somme toute qu'une fonction théorique. Dans un même ordre d'idées, les problèmes éthiques n'ont pour Hutcheson rien à voir avec les questions relatives à la vérité. La vérité est à ce point indépendante du bien qu'une proposition décrivant, par exemple, une action mauvaise peut être en elle-même parfaitement vraie¹⁹. Or, au moment d'introduire le critère matériel de la morale dans les dernières sections de son opuscule, Kant reste fidèle à Hutcheson lorsqu'il affirme à son tour qu'il faut reconnaître que, "si la faculté de représenter le vrai est la *connaissance*, celle d'éprouver le bien est le *sentiment*, et qu'il ne faut pas confondre les deux"²⁰. Ce qui du même coup offre l'avantage de retirer à la morale tout aspect aristocratique et élitiste. Le bien étant essentiellement 'ressenti' par le sujet moral, aucune instruction préalable n'est requise pour bien se conduire²¹.

La conception antirationaliste de la morale chez Hutcheson permet du reste à Kant d'affiner sa terminologie et de distinguer dans l'action

Treatise II : *An Inquiry Concerning the Original of our Ideas of Virtue or Moral Good* (4^e éd. 1738), reproduit dans D. D. Raphael, *British Moralists 1650-1800*, tome I, Indianapolis/Cambridge, Hackett, 1991, p. 261; tr. A.-D. Balmès, *Recherche sur l'origine de nos idées de la beauté et de la vertu*, Paris, Vrin, 1991, p. 123. Cf. du même auteur, *An Essay on the Nature and Conduct of the Passions and Affections, with Illustrations on the Moral Sense* (3^e éd. 1742), reproduit dans D. D. Raphael, *ibid.*, p. 305.

¹⁸ F. Hutcheson, *An Essay on the Nature and Conduct of the Passions and Affections*, p. 307-309.

¹⁹ F. Hutcheson, *An Essay on the Nature and Conduct of the Passions and Affections*, p. 308: "[W]hatever attribute can be ascribed to a generous kind action, the contrary attribute may as truly be ascribed to a selfish cruel action: both propositions are equally true, and the two contrary actions, the objects of the two truths, are equally conformable to their several truths, with that sort of conformity which is between a truth and its object".

²⁰ Kant, *Recherche sur l'évidence des principes de la théologie naturelle et de la morale*, Ak. II, 299; tr., p. 247.

²¹ F. Hutcheson, *An Inquiry Concerning the Original of our Ideas of Virtue or Moral Good*, p. 263, 266, 278; tr., p. 126, 131, 163. Cf. Kant, *Refl.* 6841, Ak. XIX, 177. Voir également à ce propos Dieter Henrich, "Hutcheson und Kant", *Kant-Studien*, 49 (1957-1958), p. 60.

ce qui relève du calcul rationnel -- la détermination des moyens appropriés en vue d'une fin -- de ce qui constitue le bien en lui-même. Si le texte sur l'*Évidence* établit, en regard de l'obligation (*Verbindlichkeit*), une distinction entre la nécessité simplement "problématique" de la mise en œuvre des moyens et la nécessité "légale" d'une fin qui mérite d'être atteinte pour elle-même, cette distinction lui est selon toute vraisemblance inspirée par Hutcheson, qui avait lui-même soigneusement fait le départ entre ce qui est "approprié en vue d'une fin" (*fit for*) et ce qui est en soi-même approprié et désirable (*absolutely fit*²²). Certes, Kant n'a pas encore atteint en 1762 le point de vue de la *Fondation de la métaphysique des mœurs* qui débute, on s'en souvient, avec la question du bien envisagé sans restriction, absolument, mais il retient tout de même la leçon de Hutcheson: une raison instrumentale ne peut être le siège du bien moral.

Dans la première moitié des années 1760, Kant se découvre donc beaucoup d'affinités avec cette théorie d'un sens moral qui se distingue tout autant des cinq sens externes, que du sens interne d'un Locke, par exemple²³. Il souscrit à la thèse d'après laquelle l'entrée en fonction de la raison doit toujours être précédée par ce sentiment spécifique. Et ceci ne présente pas que des désavantages, même à la lumière de l'évolution ultérieure de Kant qui, comme nous allons le voir à l'instant, va amorcer un retour au rationalisme. En effet, s'il est un aspect de l'expérience morale dont Kant devra tenir compte dorénavant, c'est cette dimension d'approbation et de condamnation inhérente au jugement sur le bien ou le mal. Une telle adhésion reposant sur un sentiment de plaisir ou d'aversion mobilise en vérité la personne morale dans son intégralité, y compris sa sensibilité. Par son attention portée au sentiment moral, en marge de la raison théorique, Hutcheson va inciter Kant, et ceci demeurera un acquis définitif, à

²² F. Hutcheson, *An Essay on the Nature and Conduct of the Passions and Affections*, p. 315: "The bare fitness... to an end, is not the idea of moral goodness... What means the fitness of an ultimate end? For what is it fit? Why, is it an ultimate end, not fit for any thing farther, but absolutely fit. What means the word fit? If it notes a simple idea it must be the perception of some sense: thus we must recur, upon this scheme too, to a moral sense". Cf. Kant, *Refl.* 6581, Ak. XIX, 93: "Vom sensu morali. Die Regeln der Klugheit setzen keine besondere Neigung und Gefühl voraus, sondern nur ein besonderer Verhältnis des Verstandes auf dieselbe. Die Regeln der Sittlichkeit gehen auf ein besonderes gleichnamiges Gefühl, worauf der Verstand so wie bey iener gerichtet ist."

²³ F. Hutcheson, *An Essay on the Nature and Conduct of the Passions and Affections*, p. 300.

prendre en compte la sensibilité dans le phénomène moral et l'entraînera, au moment où les insuffisances d'une philosophie du sentiment moral deviendront plus patentes, à réévaluer cette faculté qu'est la raison en lui découvrant une dimension spécifiquement pratique.

3. La réorientation opérée par la *Dissertation* de 1770

La position défendue par Kant en regard de la morale dans la *Dissertation* de 1770 représente à n'en pas douter un revirement radical. Kant y réitère, en dépit de l'apparent scepticisme manifesté entre-temps à l'endroit de la métaphysique dans les *Rêves d'un visionnaire* (1766), sa foi en une connaissance purement rationnelle, lui qui en 1762 dans son texte sur l'*Évidence* n'avait pas entièrement discrédité le principe rationaliste de la perfection morale. Or, ce principe est ici réaffirmé avec force, notamment grâce à l'appropriation de la doctrine platonicienne des idées²⁴. Et comme il fallait s'y attendre, la théorie du sentiment moral y est sévèrement critiquée, conformément à l'esprit de la *Dissertation*. En effet, ce n'est pas parce que Kant découvre la spécificité de la forme et des principes du monde sensible qu'il va en faire l'unique champ de la connaissance humaine, non pas du moins en 1770. Telle sera plutôt la tâche de la *Critique de la raison pure*. Pour l'instant, Kant s'applique à démontrer cette spécificité dans le but de prévenir les débordements des principes du sensible dans le champ de la connaissance intellectuelle. En d'autres mots, si Kant délimite le domaine de la connaissance sensible, c'est pour assurer l'autonomie et le plein essor de la connaissance par simples concepts²⁵.

²⁴ Sur l'influence de Rousseau dans cette réappropriation, voir Claude Piché, "Rousseau et Kant. À propos de la genèse de la théorie kantienne des idées", *Revue philosophique*, no. 4, oct-déc. 1990, p. 625-635.

²⁵ Dans sa lettre à Lambert du 2 septembre 1770, Kant caractérise sa théorie de la forme et des principes du monde sensible comme une *phaenomenologia generalis*. Or, si le mot phénoménologie est manifestement un emprunt à Lambert, il est évident que Kant ne lui conserve pas ici son sens de science de l'apparence. Les principes de la connaissance sensible, quand ils n'outrepassent pas leur domaine, demeurent des principes de la connaissance vraie. Ce n'est que lorsqu'ils interviennent dans le champ de la métaphysique qu'ils produisent de la confusion. Autrement dit, à titre de théorie des "conditions de tous les phénomènes et de tous les jugements empiriques", cette phénoménologie désigne une science parfaitement légitime. Dans sa lettre du 21 février 1772 à Marcus Herz, Kant se sert à

Or cet essor de la connaissance purement rationnelle se manifeste d'emblée sur le plan de la morale. Le § 9 nous apprend qu'en vérité le principe du discernement du bien ne réside plus désormais dans le sens moral mais dans le concept, ou plus précisément dans l'idée de perfection. C'est donc l'entendement (*intellectus*) qui prend la relève du sentiment, lequel se voit relégué, comme nous allons voir, à la sphère phénoménale.

[La] *philosophie morale*, dans la mesure où elle fournit les premiers *principes du discernement* [*principia diiudicandi*], n'est connue que par l'entendement pur et appartient elle-même à la philosophie pure: pour avoir fait dévier les critères de cette philosophie vers le sens du plaisir ou de l'aversion, Épicure a été critiqué à bon droit et, avec lui, certains modernes qui l'ont suivi, en quelque mesure, de loin, comme Shaftesbury et ses disciples²⁶.

Cette volte-face spectaculaire de Kant vise ici Shaftesbury, mais aussi, et sans doute au premier chef, Hutcheson. C'est désormais la raison qui dicte sa règle à la volonté, le principe de la morale prenant dorénavant l'allure d'une "conformité de la volonté avec la forme de la raison"²⁷.

C'est que, malgré les avantages qu'elle présente, la théorie du sens moral, parce qu'elle s'enracine dans le monde empirique, est inapte à répondre à l'exigence d'universalité que Kant a toujours recherchée pour la morale. Ainsi, dès les *Remarques touchant les Observations sur le sentiment du beau et du sublime* (1765-1767), Kant signalait la

nouveau du mot phénoménologie pour désigner ce qui deviendra après maintes transformations la partie positive de la *Critique de la raison pure*: l'Analytique (cf. *Kant's Briefwechsel*, Ak. X, 129; tr., p. 94). En 1770, tout l'enjeu consiste donc à contenir la phénoménologie à l'intérieur de ses limites: "Les lois générales de la sensibilité jouent à tort un grand rôle en *métaphysique*, où tout dépend pourtant de concepts et de principes appartenant à la raison pure. Il semble qu'une science toute particulière, quoique simplement négative (*phaenomenologia generalis*) doive précéder la *métaphysique*; les principes de la sensibilité s'y verront fixer leur validité et leurs bornes, afin qu'ils n'embrouillent pas les jugements portant sur les objets de la raison pure, comme cela s'est presque toujours produit jusqu'à présent." *Kant's Briefwechsel*, Ak. X, 98; tr., p. 70-71.

Voir sur le rapport de Kant à Lambert en général Wilhelm Peters, "I. Kants Verhältnis zu J. H. Lambert", *Kant-Studien*, 59, 1968, p. 448-453; Lewis White Beck, "Lambert und Hume in Kants Entwicklung von 1769-1772", *Kant-Studien*, 60, 1969, p. 123-130.

²⁶ Kant, *Dissertation* de 1770, § 9, Ak. II, 396; tr. F. Alquié (La Pléiade), p. 643. Cf. Kant, *Refl.* 6611, Ak. XIX, 108-110 et *Logik Philippi*, Ak. XXIV, 314: "Die Physik nimmt die Principia bloss aus der Erfahrung; die Moral hat ihre Principia aus der Vernunft".

²⁷ Kant, *Praktische Philosophie Powalski*, Ak. XXVII, 110-121.

variabilité du sentiment moral selon le sexe, l'âge, l'éducation, le mode de gouvernement, les races et les climats²⁸. Cela signifie qu'une morale édiflée sur des bases aussi fragiles ne peut parvenir à établir un standard fixe, à moins d'en faire une propriété innée de l'humanité²⁹. Le sentiment moral fournit donc des raisons purement "contingentes", qui ne peuvent au mieux prétendre qu'à une "validité privée"³⁰. Seul un critère rationnel est en mesure, par-delà toute considération anthropologique, de procurer à la théorie morale un principe invariable et universel, c'est-à-dire accessible dès le départ à tout être raisonnable.

Hutcheson, et à sa suite Kant, s'est donc laissé berné par une apparence, par un sentiment qui dans l'expérience morale n'est que la manifestation de surface d'un principe beaucoup plus profond. Il fallait aussi s'attendre à ce que Kant développe de façon systématique la critique du sentiment moral à peine esquissée dans la *Dissertation*. À cet égard, c'est une Réflexion contemporaine de cet écrit qui nous renseigne le mieux sur le statut désormais octroyé au sentiment moral dans la nouvelle approche mise en avant par Kant en philosophie grâce à la théorie des deux mondes (le sensible et l'intelligible). Dans la réflexion suivante, il convient de prêter attention au terme utilisé par Kant pour désigner le sentiment: il a recours au mot latin (emprunté bien sûr au grec) *phaenomenon*.

La théorie du sentiment moral est bien plus une hypothèse en vue d'expliquer le phénomène [*phaenomenon*] de l'assentiment que nous donnons à certains types d'actions qu'un moyen pour parvenir à des maximes et des principes premiers

²⁸ Kant, *Remarques touchant les observations sur le sentiment du beau et du sublime*, Ak. XX, 49-50; tr. B. Georget, Paris, Vrin, 1994, p. 132. Voir à ce sujet l'article de Frederick Rauscher, "Pure Reason and Moral Law: a Source of Kant's Critical Theory", *History of Philosophy Quarterly*, 13 (1996), p. 259.

²⁹ Or, ceci étant admis, si l'on fait de ce critère un caractère anthropologique, la norme conserve la marque de la contingence propre à l'espèce humaine considérée dans une perspective naturaliste; et si par ailleurs le critère moral relève d'un sens inné qui aurait été "implanté" (*eingepflanzt*) en l'homme par Dieu, ce critère "préformé" serait attribuable aux décrets arbitraires de Dieu, auxquels l'agent moral n'a pas à souscrire par sa raison. Il n'y reconnaîtrait donc pas la loi d'une raison qui est aussi la sienne. Cf. *Fondation de la métaphysique des mœurs*, Ak. IV, 425; tr., p. 104; Kant, *Refl.* 6798, 6916, Ak. XIX, 164, 206. Sur l'"implantation" du sens moral chez Hutcheson, voir Anne-Dominique Balmès, "Avant-propos" de sa traduction de la *Recherche*.

³⁰ Kant, *Moralphilosophie Collins*, Ak. XXVII, 254, 276; *Praktische Philosophie Powalski*, Ak. XXVII, 119.

universellement valables en regard de ce que nous devons approuver ou condamner, faire ou ne pas faire³¹.

Nous pouvons ici laisser de côté la question de savoir à quel *noumenon* correspond au juste le phénomène de l'approbation. Comme nous le savons, la *Critique de la raison pratique* sera très explicite à ce sujet. Pour l'instant, il importe de noter que seule l'approbation (elle-même suscitée par un sentiment de plaisir) se manifeste sans équivoque dans le monde phénoménal. Dès lors, si le sentiment moral assume sans contredit une présence phénoménale, le "sens" moral quant à lui, à titre de faculté qui doit en être le siège, s'avère n'être rien de plus qu'une extrapolation de la part de Hutcheson, une simple hypothèse, et hasardeuse par-dessus le marché. Il interprète le sentiment moral comme quelque chose de premier et d'irréductible, comme quelque chose relevant directement d'un sens *sui generis*. Hutcheson est donc ici un mauvais phénoménologue, en ce qu'il se méprend sur la signification et le statut du phénomène de l'approbation. Aux yeux du Kant du début des années 1770, telle est la limite de la philosophie du sens moral: Hutcheson n'est au fond qu'un "peintre des mœurs". Tout au plus, peut-il parvenir à faire des "observations morales", mais sans pouvoir prétendre en tirer une doctrine éthique³². Car en l'absence des précautions d'usage et de balises fixes, une telle démarche s'expose au danger de devenir "non-philosophique"³³.

En vérité, Kant sait depuis longtemps que Hutcheson prend son point de départ dans les phénomènes. Dès l'époque de la rédaction du texte sur l'*Évidence*, Kant prétend que l'on peut développer la philosophie pratique soit d'un point de vue objectif, soit d'un point de vue subjectif. Or la morale *subjective spectata* n'est rien d'autre qu'une "physiologie morale", telle que s'y adonne Hutcheson en tentant

³¹ Kant, *Refl.*, 6626, Ak. XIX, 116.

³² *Praktische Philosophie Powalski*, Ak. XXVII, 199: "Die Principia der moralitaet die sich auf das Gefühl es mag das physische oder moralische seyn, gründen, sind von der Art, dass sie uns keine sittliche Lehre oder einen canon der moralitaet geben können, sondern sie geben uns nur sittliche observationes. Ich kann observationes anstellen was einer vor Gefühl hat, was ihm gefällt und was ihm missfällt, ich kann aber seinem Gefühl keine Regeln vorschreiben, ich kann also keine canones machen."

³³ *Praktische Philosophie Powalski*, Ak. XXVII, 107; Kant, *Refl.* 6634, Ak. XIX, 120: "Das princip des Hutcheson ist unphilosophisch, weil es ein neu Gefühl als einen Erklärungsgrund anführt, zweyten in den Gesetzen der Sinnlichkeit obiective Gründe sieht."

d'expliquer les “véritables phénomènes”, en l'espèce le plaisir et la peine. Ce n'est qu'ultérieurement que Kant réalisera l'erreur commise par Hutcheson dans l'interprétation de ces *phaenomena*, qui en fait des éléments irréductibles de la morale³⁴. Ce n'est que plus tard que Kant prendra conscience de sa propre méprise: le sentiment moral n'est à vrai dire que l'effet sensible d'un acte judiciaire qui se situe dans un tout autre registre. Tout l'enjeu consiste à bien saisir le phénomène et sa portée. En ce sens, la phénoménologie à l'œuvre dans la *Critique de la raison pratique* est encore tributaire de la séparation des deux mondes opérée dans la *Dissertation*. L'extrait suivant fournit les prémisses de la résolution critique de la logique de l'apparence en morale.

[La] *vie sensible* a, relativement à la conscience *intelligible* de son existence (de la liberté), l'unité absolue d'un phénomène [*Phänomens*], qui, en tant qu'il est conscient simplement des phénomènes [*Erscheinungen*] de l'intention qui concerne la loi morale (du caractère), ne doit pas être jugé d'après la nécessité naturelle qui lui revient comme phénomène [*Erscheinung*], mais d'après l'absolue spontanéité de la liberté³⁵.

4. La logique de l'apparence

Il importe ici de rappeler notre thèse selon laquelle la Dialectique de la raison pure pratique, à titre de logique de l'apparence, n'est pas qu'un complément de l'Analytique, comme logique de la vérité, complément qui consisterait simplement à mettre en garde contre les débordements auxquels s'expose quiconque ne respecte pas les résultats positifs de l'Analytique. Et ceci est vrai tant de la première *Critique* que de la seconde. Dans cette dernière en effet, la Dialectique porte la trace de la genèse même de la philosophie pratique de Kant avec ses erreurs et ses tâtonnements. Kant nous rappelle jusqu'à quel point il est aisé, voire invitant, de se méprendre sur les manifestations phénoménales de la moralité, en l'occurrence sur le sentiment moral.

Ce sentiment peut facilement conduire à une illusion (*Täuschung*) que Kant s'applique à dénoncer d'emblée dans l'Analytique lorsqu'il passe en revue les morales de l'hétéronomie, et ici plus précisément la

théorie du sens moral de Hutcheson. Kant en connaît trop bien le pouvoir de séduction. Par ailleurs, lorsque l'on scrute de près l'argument développé par Kant dans la “solution critique” de l'Antinomie dans la Dialectique de la raison pure pratique, on se rend compte que l'essentiel de ses efforts porte à nouveau sur la réfutation de la théorie du sentiment moral, c'est-à-dire de cette théorie qui donne lieu à la méprise la plus tenace. Car, aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est le sentiment moral qui se trouve au cœur du débat abordé dans la solution critique de l'Antinomie. C'est en effet à l'occasion de la dénonciation de l'apparence sous laquelle se présente le sentiment moral que Kant fait intervenir le dispositif qui avait caractérisé la Dialectique de la raison pure théorique dans la première *Critique*: il y est question d'une “faute de subreption” produisant une erreur qui s'apparente aux “tromperies des sens” et plus particulièrement à l’“illusion d'optique”³⁶.

Or qu'il soit question, même indirectement, de la théorie du sentiment moral de Hutcheson dans l'Antinomie de la raison pratique, rien n'est moins évident, du moins au premier regard. L'Antinomie oppose en vérité Épicure et les Stoïciens, et l'on ne voit pas au départ quelle place pourrait occuper Hutcheson dans un tel débat. On sait que l'Antinomie renvoie à une prémisses commune, dont il faut montrer la fausseté: l'identité de la vertu et du bonheur. A regarder les choses de plus près toutefois, on réalise que Kant précise encore un peu plus l'enjeu, au point de considérer l'identité non pas entre la vertu et le bonheur en général, mais entre la vertu et la satisfaction de soi éprouvée à la suite d'une action bonne. Selon Kant, cette forme de plaisir que comporte le contentement de soi n'est pas le seul fait des Stoïciens; il cherche à montrer qu'Épicure y accorde aussi la plus grande importance. Ce qui le force à avouer que la seule différence qui subsiste entre eux vient de ce qu'Épicure fait, en outre, de cette satisfaction le fondement de la morale, alors que les Stoïciens s'y refusent, et à bon droit³⁷. Immédiatement à la suite de ce constat, Kant entreprend de déconstruire le mécanisme de l'illusion en se tournant uniquement contre la position d'Épicure. Dans le texte de la solution critique, Kant procède en deux moments, indiqués par les expressions “d'une part” (*einerseits*), “d'un autre côté” (*andererseits*).

³⁴ *Praktische Philosophie Herder*, Ak. XXVII, 12.

³⁵ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 99; tr., p. 728.

³⁶ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 116-117; tr., p. 750.

³⁷ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 115; tr., p. 749.

Il n'y a pas lieu ici d'entrer dans les détails de cette solution critique, que l'on peut résumer de la manière suivante. Premièrement, Épicure est contraint de présupposer dans le sujet moral la conscience de ce qu'est la vertu, sans quoi jamais la satisfaction de soi ne pourrait s'ensuivre. Or, Épicure ne connaît d'autre principe moral que cette satisfaction (et le bonheur en général), si bien qu'il lui manque la référence à un principe rationnel, c'est-à-dire au principe déterminant (*Bestimmungsgrund*) de la morale. Deuxièmement, comme Épicure ne peut prendre son point de départ que dans le sentiment de satisfaction de soi éprouvé à la suite de l'action vertueuse, il est conduit à identifier le principe de la morale avec ce sentiment de plaisir. Fort des résultats de son Analytique, Kant explique en revanche que c'est la loi morale qui remplit le rôle de principe déterminant de la volonté, et qu'à cet égard le sentiment de plaisir n'est pas le principe mais la conséquence, dans le sensible, de cette détermination.

En tout état de cause, il est possible de montrer qu'Épicure joue ici le rôle de figure paradigmatique, et qu'avec cette figure Kant vise d'autres philosophes, y compris des Modernes qui tout comme Épicure manquent de la profondeur requise pour remonter aux sources de la morale. Il faut porter attention à la manière dont est introduit le premier volet de l'argument de Kant.

[L]e vertueux Épicure, comme le font encore aujourd'hui beaucoup d'hommes moralement bien intentionnés, mais qui ne réfléchissent pas assez profondément sur leurs principes, commit la faute de supposer déjà l'intention vertueuse dans les personnes chez qui il voulait tout d'abord indiquer le mobile propre à les déterminer à la vertu...³⁸

La référence que fait Kant à son propre siècle est indiquée par les mots "encore aujourd'hui", et il ne fait aucun doute que le texte vise Hutcheson. L'affirmation peut sembler téméraire, on en convient, mais il suffit de revenir sur le passage de l'Analytique où Kant dénonce l'"illusion" (*Täuschung*) sur laquelle repose la philosophie du

³⁸ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 116; tr., p. 749. Le second volet de l'argument prend par ailleurs la forme suivante, *ibid.*, tr., p. 750: "Or la conscience d'une détermination de la faculté de désirer est toujours le principe d'une satisfaction attachée à l'action qui est produite par là; mais ce plaisir, cette satisfaction en elle-même, n'est pas le principe déterminant de l'action; c'est au contraire la détermination immédiate de la volonté par la seule raison qui est le principe du sentiment de plaisir, et celle-ci demeure une détermination pratique pure, et non pas esthétique, de la faculté de désirer."

sens moral pour voir cette hypothèse accréditée. En effet, le texte en question, qui précède le célèbre tableau classifiant les morales de l'hétéronomie, procède très rigoureusement selon les deux étapes suivies dans la solution critique de la Dialectique: 1) pour que l'agent moral puisse éprouver du remords face aux actions accomplies, on doit se représenter l'individu vicieux "déjà par avance... comme étant moralement bon", ce qui annonce la pétition de principe évoquée dans la Dialectique; 2) ce n'est pas parce que Hutcheson n'a à sa disposition que le sentiment moral qu'il peut se croire autorisé à en faire le principe de la morale: "le concept de devoir ne saurait être tiré [du sentiment de contentement de soi-même]³⁹". Kant anticipe donc précisément dans l'Analytique sur ce qui deviendra le nerf de son argumentation dans la Dialectique. C'est en fait le second volet de l'argument qui recèle la démonstration de l'"illusion" proprement dite: alors qu'Épicure et Hutcheson identifient la vertu au sentiment de contentement de soi-même (qui lui sert de principe), Kant prend soin de montrer que les deux termes ne sont pas unis par un lien analytique, mais par un lien synthétique dans lequel la préséance est accordée au principe intellectuel de la morale. Le sentiment moral n'est donc rien de plus que l'effet sensible de la détermination de la volonté par la raison. L'illusion dialectique démasquée ici vient de ce que l'on ignore que le sentiment de contentement de soi-même n'est que la trace sensible d'un principe en lui-même purement intelligible. Faut-il pour autant en conclure que là s'arrête le champ de la "phénoménologie" que nous tentons de mettre au jour dans le discours kantien? En d'autres mots, si la phénoménologie est confinée au domaine phénoménal, celui des *Erscheinungen* qui fournit l'occasion de toutes ces méprises, doit-on en conclure qu'elle est réduite dans une morale de la raison pure au rôle d'une logique de l'apparence, dénonçant les cas où la manifestation sensible de la loi morale est prise pour la chose même, pour le principe moral?

5. La présence phénoménale de la raison pratique

La *Critique de la raison pratique* a révélé que la philosophie théorique jouit du privilège d'illustrer les *a priori* de la connaissance en ayant recours aux sciences particulières. Ainsi, par exemple, est-il

³⁹ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 38; tr., p. 654-655.

aisé de persuader le lecteur que l'espace constitue une forme pure de la sensibilité, sans quoi les propositions de la géométrie ne pourraient prétendre à la nécessité et à l'universalité qu'elles revendiquent. Or la seconde *Critique* stipule également, on s'en souvient, que la philosophie pratique possède un équivalent à cette base phénoménale que représente la science, à savoir l'entendement commun ou la raison commune. En vérité, l'important pour Kant, c'est de mettre en lumière le caractère intellectuel de cette faculté, dans le but d'écarter toute tentative d'assimilation de cette instance à un *sensus communis*⁴⁰. Mais dès lors que l'on met de côté la dimension 'sentimentale' de la morale, la question se pose de savoir si l'intelligible est en mesure d'assumer de par lui-même une présence phénoménale.

C'est la *Méthodologie de la Critique de la raison pratique* qui indique de la manière la plus éloquente de quelle manière une morale de la raison se manifeste dans l'expérience quotidienne. À coup sûr, cette présence de la raison ne revêt pas une forme savante ou scolastique, mais elle n'en présente pas moins à sa manière quelque chose d'analogue à ce qui dans la sphère de la philosophie théorique s'appelle spéculation. Kant souligne en effet cette aptitude, mieux: cette propension chez le commun des mortels à "raisonner". Dans l'échange rationnel entre les participants à une discussion, c'est véritablement la rationalité de l'expérience morale que se fait jour, à l'occasion de cas particuliers dont il s'agit d'établir le mérite moral.

Si l'on prête attention au cours que prennent les conversations dans des sociétés mêlées, qui ne se composent pas seulement de savants et de théoriciens, mais aussi d'hommes d'affaires et de femmes, on remarque que, outre l'anecdote et la plaisanterie, il y a encore un autre genre d'entretien qui trouve sa place, à savoir le raisonnement [*Räsonieren*]... Or il n'y a aucun raisonnement qui suscite davantage l'intérêt de personnes que toute subtilité théorique plonge rapidement dans l'ennui... que celui qui porte sur la valeur morale de telle ou telle action... Ceux qui d'ordinaire trouvent tout ce qui est subtil et profond dans les questions théoriques sec et rebutant ne tardent pas à se joindre à la conversation... et ils montrent... une exactitude, une profondeur, une subtilité, qu'on n'attend d'eux pour aucun objet de la spéculation⁴¹.

⁴⁰ Voir pour la distinction entre entendement sain ("bon sens") et "sens commun", *Critique de la faculté de juger*, § 40, Ak. V, 295; tr. A. Renaut, p. 280.

⁴¹ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 153; tr., p. 791-792.

Pour illustrer concrètement le fait que la morale est strictement l'affaire de la raison pure pratique, Kant se devait d'identifier dans l'expérience morale un phénomène qui soit tout aussi manifeste que, chez Hutcheson, le "sentiment de contentement de soi-même". Il situe ce phénomène dans les conversations subtiles menées en société au sujet de l'opinion qu'on doit se faire de la valeur morale d'une conduite. Cette allusion de Kant à la raison commune n'est d'ailleurs pas sans rappeler le passage de la *Fondation de la métaphysique des mœurs* où il est dit que l'homme de la rue peut espérer parvenir à une évaluation juste des cas en question, mieux encore que ne pourrait le faire le philosophe. Et, fait à noter, ce texte souligne très clairement la nature conceptuelle du critère qui préside aux échanges en société relativement aux questions morales. Kant désigne ces échanges à l'aide du verbe *disputieren* et non *streiten*, ce dernier n'impliquant, contrairement au premier, aucune référence à un concept susceptible de fonder l'objectivité du jugement⁴².

Le point de vue de Kant est bien connu: l'entendement commun est d'emblée apte, sans instruction particulière, simplement en se référant tacitement à la loi morale, à juger de la pureté de l'intention, donc de la moralité de la conviction. Quelle leçon faut-il dès lors tirer de cette conception de l'expérience morale en regard de la phénoménologie? Peut-on continuer à prétendre que la phénoménologie kantienne est limitée à ce que la *Dissertation* appelle le monde sensible, le monde des *Erscheinungen* à l'exclusion du monde intelligible et du principe moral qu'il recèle? Rien n'est moins certain, surtout depuis que l'on sait que le principe intellectuel du jugement moral assume bel et bien une présence dans l'expérience concrète, sans pour autant se soumettre à la loi de la nature⁴³. C'est dire qu'il est permis ici d'élargir le concept de phénomène pour y inclure les manifestations de la raison elle-même. Il convient de le préciser: il y a un usage du mot *Phänomen* chez Kant qui ne fait pas exclusivement référence au

⁴² *Fondation de la métaphysique des mœurs*, Ak. IV, 404; tr., p. 75. La traduction d'A. Renaut rend ici *disputieren* par discussion. Sur la distinction à établir entre les termes *disputieren* (disputer) et *streiten* (discuter), voir *Critique de la faculté de juger*, § 56, Ak. V, 338; tr., p. 326. Dans les années qui précédèrent la publication de la première *Critique*, il était déjà clair pour Kant qu'on ne peut "disputer" que sur la base de "principes rationnels", cf. Kant, *Metaphysik L₁* (Pöhlitz), Ak. XXVIII, 251; tr. M. Castillo, *Leçons de métaphysique*, Paris, Le livre de poche, 1993, p. 292.

⁴³ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 99; tr., p. 728.

sensible, mais qui signifie plutôt de manière générale: ce qui attire l'attention. Or, dans cette acception, le phénomène peut renvoyer à une question purement rationnelle. L'usage répété du mot *Phänomen* pour désigner l'imbroglio dans lequel s'empêtre la raison à l'occasion de l'Antinomie de la raison pure théorique en témoigne. Kant en parle en effet comme d'un "phénomène remarquable" (*merkwürdiges Phänomen*)! Et les *Prolégomènes* renchéiront sur la *Critique* en déclarant qu'il s'agit là du "phénomène le plus remarquable" de la raison pure dans son usage transcendant⁴⁴.

Il n'y a par conséquent aucune objection à ce que l'on qualifie de phénoménologiques les références nombreuses faites à la raison commune dans l'Analytique de la seconde *Critique*. Cette partie de l'ouvrage, qui correspond à ce qui en philosophie théorique serait une logique de la vérité, coïncide du reste avec le sens du mot phénoménologie qu'on trouve dans les *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*: mettre en lumière les concepts *a priori* à l'œuvre dans le champ des phénomènes (*Erscheinungen*). Mais il ne faudrait pas oublier que la juste saisie de l'expérience morale a été précédée chez Kant par une grave méprise, qui consiste en une surévaluation de cet aspect superficiel de l'expérience morale qu'est le sentiment. Une fois l'erreur constatée, Kant a opéré un déplacement du regard pour le poser sur cet aspect de la phénoménalité qui traduit fidèlement le caractère intellectuel du principe moral: la raison commune. L'illusion provoquée par le sentiment moral constitue dès lors une étape révolue, un fâcheux détour provoqué par un faux-semblant dont la dénonciation est désormais consignée dans la Dialectique de la raison pure pratique, entendue comme logique de l'apparence. C'est donc dans cette partie de la *Critique de la raison pratique* que Kant procède, quoi qu'il en dise, à une phénoménologie dans le second sens, le seul sens que Lambert ait donné au concept qu'il a introduit: déceler l'apparence et empêcher qu'elle ne soit prise pour la vérité.

6. Le chemin de l'erreur

Dans sa composition même, l'Analytique de la seconde *Critique* présente toutefois ceci d'étonnant qu'elle fait à la fois la critique et l'éloge du "sentiment moral". La critique s'adresse évidemment à Hutcheson et à l'identification spécieuse qu'il fait du principe du discernement et du sentiment moral. Mais au même moment, Kant se voit en mesure de cerner ce "qui mérite finalement seul d'être appelé le sentiment moral"⁴⁵. Et c'est dans le chapitre touchant les "mobiles de la raison pure pratique" que ce sentiment refait son apparition, là où il est déclaré être l'unique mobile proprement moral. Comme on sait, le texte identifie directement le sentiment moral au respect⁴⁶. Cela signifie que Kant est finalement parvenu à découvrir la véritable vocation de ce sentiment. Ce dernier n'est sans doute pas le *principium diiudicandi* de la morale⁴⁷, mais rien ne l'empêche de venir répondre au second réquisit de toute théorie morale, à savoir la résolution du problème de la motivation (*principium executionis*): qu'est-ce qui peut motiver un être moral fini à se plier à l'injonction de l'impératif catégorique?

On sait que Kant n'a pas ménagé ses efforts pour résoudre cet épineux problème. Au cours des années 1770 et encore dans les années 1780 il a exploré plusieurs possibilités en vue de dégager le mobile propre à la moralité. Il a tenté de multiples manières de prouver la validité de la loi morale dans le but de convaincre l'agent moral de s'y soumettre, et ce jusqu'au retentissant échec de la déduction de la loi morale dans la *Fondation de la métaphysique des mœurs*. Ce n'est donc que graduellement que le sentiment moral, sévèrement condamné à l'époque de la *Dissertation*, s'est imposé, par-delà toutes les hypothèses et toutes les constructions théoriques fragiles entreprises par Kant, comme l'unique source de motivation, comme l'unique mobile de la raison pure pratique⁴⁸. De ce point de

⁴⁵ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 38; tr., p. 655.

⁴⁶ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 75, 76, 80, 90; tr., p. 699, 700, 705, 717.

⁴⁷ Voir la *Fondation de la métaphysique des mœurs*, Ak. IV, 460; tr., p. 150. Kant, *Ref.* 6696, Ak. XIX, 135: "Es giebt ein moralisch Gefühl; dieses aber ist nicht ein Grund des Urtheils, sondern der Neigung."

⁴⁸ Sur les tergiversations et les ambivalences de Kant à l'époque des *Leçons d'éthique* éditées par Menzer et qui se situent entre 1775 et 1780, voir la présentation de Luc Langlois jointe à sa traduction (Paris, Le livre de poche, 1997, p. 37-38). Voir également les *Leçons de*

⁴⁴ Kant, *Critique de la raison pure*, A 461/B 489; A 407/B 433; Kant, *Prolégomènes*, §§ 50, 52a, Ak. IV, 338, 339; tr. La Pléiade, p. 118, 120.

vue, la place centrale qui est réservée au sentiment de respect dans la seconde *Critique* constitue le point d'aboutissement d'un long et laborieux processus de réappropriation du sentiment moral par Kant. Car il ne faut pas oublier que ce sentiment a d'abord été pour lui source d'illusion et de 'déception', ce mot étant entendu dans le sens qu'il a tant en anglais (*duperie*) qu'en français (désappointement).

Nous avons donc ici affaire à une réhabilitation du sentiment moral, après que Kant se fût laissé entraîner sur le chemin de l'erreur sous la conduite des philosophes anglais. Mais cette revalorisation trahit en vérité une attitude tout à fait caractéristique de la manière kantienne de philosopher. En effet, la phénoménalité du sentiment moral ne donne lieu à l'illusion que dans la mesure où elle est mal interprétée. Or, une fois l'illusion dissipée, cette phénoménalité du sentiment demeure. Rien ne s'oppose dès lors à ce qu'elle puisse apparaître sous un jour nouveau. Le sentiment moral constitue à l'évidence un phénomène constitutif de l'expérience morale, et pour cette raison il y a tout lieu de soupçonner qu'il a un rôle positif à jouer: celui de mobile pour le sujet moral. Il en allait de même du reste dans la première *Critique*, où le démantèlement de la logique de l'apparence s'est soldé par la découverte du rôle régulateur de l'idée transcendante en regard de l'expérience⁴⁹. Que l'on pense simplement à la fonction de *omnitude realitatis* dans l'idéal transcendantal – cet idéal étant à son tour qualifié de *Phänomen* de l'entendement⁵⁰! La phénoménologie conçue comme logique de l'apparence ne sert donc pas uniquement à écarter l'erreur, elle rappelle le philosophe à l'ordre et le place sur la voie d'une vérité qui autrement serait demeurée dans l'ombre.

Au demeurant, il ne faudrait pas conclure à un éclectisme de la part de Kant lorsque celui-ci réhabilite le sentiment moral au sein de ce qui s'annonçait au départ comme devant être une morale de la raison pure. La présence du sentiment moral sous la forme du respect ne constitue pas un compromis de dernière heure en vue de solutionner le

métaphysique éditées par Pöhlitz qui leur sont contemporaines, Ak. XXVIII, 258; tr., p. 303-304.

⁴⁹ Cf. Claude Piché, *Kant et ses épigones*, Paris, Vrin, 1995, p. 45-60.

⁵⁰ *Critique de la raison pure*, A 581/B 609; tr. A. Renaut, p. 523: "Il ne suffit pas de décrire la démarche de notre raison et sa dialectique; il faut aussi chercher à en découvrir les sources, pour pouvoir expliquer cette apparence elle-même comme un phénomène de l'entendement [*Phänomen des Verstandes*]."

problème de la motivation pratique. Au contraire, Kant demeure par là fidèle à ce qui avait tout d'abord attiré son attention sur l'approche des philosophes du sens moral. Mieux: il demeure non seulement fidèle à la complexité, mais aussi à la spécificité de l'expérience morale. Si la raison pure pratique constitue l'élément central et déterminant de la moralité, elle n'en représente pas pour autant l'intégralité, sous peine de voir cette morale taxée de pur intellectualisme. On connaît les conséquences d'une telle approche: si l'assentiment accordé à la loi morale s'apparente à l'acte de tenir un jugement théorique pour vrai, alors la théorie de la loi morale peut apparaître, certes, comme une belle construction, mais qui n'interpelle en rien l'agent moral fini. En revanche, si cet agent se voit impliqué et mobilisé par cette loi, c'est parce qu'elle exerce une influence unique et exceptionnelle sur sa sensibilité. Contrairement à l'assentiment froid et détaché que l'on accorde à une proposition vraie, la destination morale d'un être fini concerne sa personne tout entière, tant dans son volet sensible que rationnel. Ce n'est donc pas à tort que Hutcheson dépeint l'expérience morale à l'aide de termes tels que l'affection désintéressée, l'approbation, la réprobation, voire le dégoût éprouvé face au mal⁵¹. La spécificité du phénomène moral tient au fait qu'il concerne l'ipséité, la personnalité de l'être rationnel fini. Or, si Kant était parvenu à fournir une déduction purement théorique de la validité de la loi morale, il aurait du même coup relégué au second plan, et sans doute malgré lui, cet aspect crucial du phénomène moral qu'est l'implication émotionnelle de l'agent.

* * *

⁵¹ F. Hutcheson, *An Inquiry Concerning the Original of our Ideas of Virtue and Moral Good*, p. 261, 278; tr., p. 123, 163. Voir à ce sujet Dieter Henrich, "Hutcheson und Kant", p. 64, 67, 68; du même auteur, "Der Begriff der sittlichen Einsicht und Kants Lehre vom Faktum der Vernunft", dans G. Prauss, *Kant. Zur Deutung seiner Theorie von Erkennen und Handeln*, Cologne, Kiepenheuer & Witsch, 1973, p. 230: "Die sittliche Einsicht... ist selbsthaft. Ohne die Einstimmung des Selbst kann sie nicht zustande kommen. Und dies Selbst ist umgekehrt in dieser Zustimmung gegründet. Aus diesem Sachverhalt hat die These, sittliche Einsicht sei ein Gefühl, einen Aspekt herausgenommen und ihn isoliert. Diese Eigenschaft, Teilwahrheit zu sein, ist ihre Stärke und ihre Grenze zugleich: Das Selbst, das sich in der Zustimmung der sittlichen Einsicht konstituiert, ist wirklich mehr als *nous* oder theoretisches Ich". Voir également Susan M. Purviance, "The Apriority of Moral Feeling", *Idealistic Studies*, 29 (1999), p. 81.

Lorsque l'on examine les choses de près, on aperçoit que Kant a construit ses *Critiques* en conservant deux des quatre rubriques qui composent le *Nouvel Organon* de Lambert: l'aléthéologie et la phénoménologie. Le fait que la théorie des éléments comporte une Analytique et une Dialectique correspond très précisément à ce que la première *Critique* définit respectivement comme une logique de la vérité et une logique de l'apparence. Toutefois, nous avons noté que Kant refuse la définition de la phénoménologie fournie par Lambert, qui lui assigne le *Schein* comme domaine exclusif. Lorsque Kant décide de reprendre le terme dans les *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*, c'est pour le plier à sa propre définition du phénomène (*Erscheinung*): l'objet de la connaissance sensible. Or, bien malgré lui, Kant a tout de même été confronté au *Schein*, à l'apparence. Il s'est ainsi laissé duper par l'apparence dans le domaine moral lorsque, suivant Hutcheson, il a cru découvrir dans le sentiment de plaisir qui entraîne l'approbation le principe matériel de la morale, c'est-à-dire l'instance qui permet de statuer sur la valeur d'une maxime concrète. C'est à ce moment qu'intervient chez lui, et quoi qu'il en dise, la phénoménologie au sens lambertien: la phénoménalité du sentiment moral peut donner lieu à une méprise que le § 9 de la *Dissertation* s'empressera de critiquer au nom du principe intellectuel de la perfection.

Nous avons vu que la Dialectique de la raison pure pratique comporte des réminiscences du chemin de l'erreur que Kant a lui-même parcouru. Comme le révèle la Dialectique de la première *Critique*, l'illusion tient toujours à une confusion entre le phénomène et la chose en soi, entre le sensible et l'intelligible. En morale, cette illusion résulte de la confusion d'un élément sensible, le sentiment moral, avec le principe universel de la morale, qui ne peut être qu'intelligible. Mais la découverte de cette apparence, même si elle est susceptible de déclencher une phase sceptique, ne doit pas se limiter au simple constat d'une erreur. Elle oblige en fait le philosophe à corriger le tir et à "découvrir... ce qu'on ne cherchait pas"⁵², en l'occurrence la juste saisie du souverain bien, mais aussi la mise en lumière du véritable rôle du sentiment moral qui, lorsqu'il est clairement identifié comme le sentiment de respect, devient l'unique mobile de la raison pure pratique.

⁵² *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 107; tr., p. 739.

Considérant le caractère sinueux de l'itinéraire de Kant en regard du statut du sentiment moral, il est permis de conclure qu'en philosophie l'épreuve de l'erreur s'avère un passage quasi obligé. Ainsi, Hegel dans sa '*Phénoménologie de l'esprit*' n'a pas renoncé à parcourir patiemment le "chemin du doute" et à refaire le périple du "scepticisme s'accomplissant" qui à la fin débouche sur la vérité de l'esprit⁵³. Il en va de même, mais dans un registre tout autre, de Heidegger dans la relecture qu'il fait de la phénoménologie husserlienne. *Être et Temps* définit sans doute le phénomène comme "ce-qui-se-montre-en lui-même", mais Heidegger ne tarde pas à ajouter que d'abord et le plus souvent, le phénomène "se montre comme ce qu'en lui-même il n'est pas". C'est le phénomène conçu comme *Scheinen*: le paraître⁵⁴. Si l'être est le phénomène par excellence de la phénoménologie, il se donne d'abord dans l'apparence selon les trois caractères communément admis qui font que l'on oublie de réitérer la question à propos de son sens: l'être est nommément le concept le plus universel, indéfinissable et évident (*selbstverständlich*)⁵⁵. Tels sont en vérité les trois préjugés qui obstruent l'accès au sens de l'être. Or, Kant à sa manière s'est heurté à une semblable apparence, lui qui au début des années 1760 a cru que le sentiment moral était une représentation irréductible, indécomposable et que, de toute évidence, il constituait le principe dernier du jugement moral. Mais il a fini par se rendre compte de son erreur, et là où Heidegger parle d'*Unverständlichkeit* à propos de l'opinion courante sur le sens de l'être, la Dialectique de la raison pure pratique stipule que toute l'illusion repose sur une fausse interprétation (*Missdeutung*), ou encore une mécompréhension (*Missverstehen*). Ce sont aussi les termes que Kant utilise dans la première *Critique* pour signaler l'origine des prestiges de l'illusion dialectique⁵⁶. Et ceci est tout à fait en accord avec le concept de

⁵³ Hegel, *Phénoménologie de l'esprit* (*Gesammelte Werke*, tome 9, Hambourg, Meiner, 1980, p. 56), tr. Hyppolite (tome I), p. 69.

⁵⁴ Heidegger, *Être et Temps*, § 7 (éd. Niemeyer, p. 28), tr. E. Martineau, p. 43. Voir également page 47 (orig., p. 36) où il est spécifié que l'apparence (*Schein*) est le mode de recouvrement "le plus courant et le plus périlleux".

⁵⁵ Heidegger, *ibid.*, § 1, (orig., p. 3-4), tr., p. 27-28.

⁵⁶ *Critique de la raison pratique*, Ak. V, 110, 115; tr., p. 742, 748; *Critique de la raison pure*, A XII, B 421, A 425/B 453, A 464/B 492, A 497/B 525, A 516/B 544, A 643/B 671, A 680/B 708, A 702/B 730, A 740/B 768.

phénoménologie en son second sens: l'apparence trompeuse ne peut se produire que lorsque le phénomène est jugé, c'est-à-dire interprété. L'apparence dialectique est donc le produit de la mésinterprétation d'une phénoménalité, qui en elle-même ne recèle encore aucune détermination prédicative. Parce que l'apparence ne naît qu'à la faveur d'une interprétation, il va de soi qu'une philosophie qui prend en compte la constante possibilité d'une méprise, donc une philosophie qui non seulement prend en considération la finitude, mais qui compte avec elle, se doit d'être une phénoménologie qui se saisit au même moment comme une herméneutique. Dans *Être et Temps*, le geste est explicite, mais ce n'est pas parce que le mot herméneutique ne se retrouve pas comme tel chez Kant que le philosophe lui-même ne se conforme pas à un tel concept de phénoménologie. Kant ne retient officiellement de ce concept que son côté diurne: montrer à l'œuvre les *a priori* dans le champ des phénomènes pour faire voir comment ceux-ci constituent de la sorte l'expérience. Ce sont là les résultats positifs de l'enquête. Mais la philosophie critique n'a jamais occulté le travail du négatif qui y conduit. C'est du moins ce que nous nous sommes appliqué à montrer ici.